

penser que les hommages d'André, si bas que l'homme fût placé, si offensants qu'en eût pu être l'expression, avaient flatté l'instinct de coquetterie et d'amour-propre dont les hommes d'alors faisaient le fond de la nature féminine. Sa colère s'accrut et il jura de se venger.

Sous l'empire de ces mauvaises dispositions, il se rendit chez un ministre influent auprès duquel il était fort bien veu ; racontant alors le crime dont André s'était accusé, il exprima la crainte que l'instruction judiciaire ne produisît un éclat fâcheux dont le retentissement pourrait avoir de désagréables conséquences pour sa famille. Par ce motif, il sollicitait contre le coupable une lettre de cachet au moyen de laquelle une détention perpétuelle satisfaisait tout à la fois à la vindicte légale et à la considération d'une famille honorable. André gagnait encore à cette mesure, car la détention perpétuelle était une peine moins dure que celle des galères, qu'il n'eût point évitée : il n'en fallait pas tant alors pour disposer de la vie d'un homme. La lettre de cachet fut accordée. Le jour même, André, enlevé de sa prison, fut transféré à la Bastille pour n'en plus sortir.

Lorsqu'Antoinette se hasarda à demander encore des nouvelles d'André, le marquis lui déclara avoir assoupi l'affaire, mais que cet homme ne pouvant, au moins pour quelque temps, rester en France, il l'avait envoyé aux Antilles, où un colon ami de la famille de Luconay devait lui assurer une existence convenable. Convaincue ou non par cette réponse, Antoinette comprit, au ton dont elle était faite, qu'il n'y avait plus à revenir sur ce triste événement. L'affliction qu'elle éprouva de cette aventure, et qu'elle ne put dissimuler, fut pour le marquis une nouvelle preuve à l'appui des soupçons qu'il avait conçus. Il en garda contre sa femme un ressentiment qui se manifesta quelquefois en paroles amères. La jeune femme souffrit vivement, mais elle concentra sa douleur et ne réclama pas contre l'injustice dont elle était victime.

C'est à l'instant où madame de Luconay était tombée évanouie à ses pieds, qu'André, comprenant rapidement et l'étrangeté et le péril de sa position, avait pris sans hésiter le parti de dérouter les soupçons en donnant à sa présence chez la marquise et à l'évanouissement de celle-ci, une cause qui ne devait perdre que lui seul. La situation qu'il se faisait ainsi, il eut tout le loisir de l'envisager pendant la dernière nuit qu'il passa, gardé à vue, dans l'hôtel de Luconay. Doué d'une grande force naturelle de caractère, soutenu d'ailleurs par sa passion, qui le portait à se sacrifier pour sauver du scandale celle qu'il aimait, il se sentait le courage nécessaire pour subir jusqu'au bout, si affreuse, si humiliante qu'elle dût être, l'expiation de son crime réel, crime bien plus grave à ses yeux, que celui dont il s'accusait volontairement. M. de Luconay aurait donc pu laisser la justice poursuivre son cours, sans craindre qu'André ne dévoilât la vérité. Aussi le malheureux subit-il avec indifférence le changement qu'il plut au marquis d'apporter dans sa destinée.

André n'était pas un prisonnier d'assez haut lignage pour que la Bastille se mit en frais de complaisance ainsi que cela arrivait quand elle recevait des hôtes de distinction. Toutefois, comme la seule recommandation qui le concernait était celle de le tenir soigneusement au secret, on ne le traita pas avec une trop grande rigueur. Il fut placé dans un cabanon peu spacieux et peu éclairé,

mais où l'on pouvait cependant distinguer le jour de la nuit ; il eut même la faculté de pouvoir se promener, une heure par jour, dans un préau qu'encadraient les hautes murailles de la forteresse. Son courage n'était pas au-dessous de cette épreuve, mais sa constitution physique n'y résista point. L'isolement absolu dans lequel s'écoulaient ses journées, la privation de mouvement et d'espace, supplice véritable pour un homme accoutumé à la vie libre et active de la campagne, briaient ses forces que la douleur morale n'avait pu vaincre. Une longue et violente maladie se déclara dont il ne sortit que pour tomber en un état de torpeur et d'engourdissement dans lequel il parut avoir oublié sa vie passée, et n'avoir pas même conscience du présent. Combien d'années dura cette léthargie de son âme et de son intelligence ? Lui-même n'eût pu s'en rendre compte. Une seule pensée survivait encore dans ce cœur glacé, c'était celle d'Antoinette ; mais cette pensée était vague et incomplète, c'était plutôt le souvenir éloigné et affaibli d'une personne chérie qui avait disparu de sa vie sans qu'il sût s'expliquer par quel événement.

Dans cet état, le captif n'inspirait plus aux geôliers qu'une sorte de pitié dédaigneuse. On tolérât qu'il prolongât sa promenade dans le préau bien au-delà du temps permis par la consigne. Un jour même on ne le fit point rentrer lorsqu'un autre prisonnier fut admis à prendre l'air dans cette espèce de fosse. André ne vit pas son compagnon de captivité, qui, de son côté, n'eût pas hâte de commencer les relations, le prenant sans doute pour un de ces faux frères chargés d'espionner et de faire parler les nouveaux venus. Cependant, le silence opiniâtre que gardait André ce jour-là et les jours suivants, finit par dissiper les soupçons de l'étranger. Il s'approcha et adressa quelques paroles à André qui ne répondit rien. Un des surveillants fit alors signe au nouveau prisonnier que celui auquel il parlait avait le cerveau dérangé. Ce renseignement parut faire une vive impression sur l'étranger, qui vit aussitôt dans la maladie qu'on lui révélait le triste résultat de la captivité et peut-être une menace du sort qui l'attendait lui-même. Pendant plusieurs jours il cessa d'interpeler son compagnon ; mais enfin, l'ennui de la solitude l'emportant, et le besoin se faisant sentir plus vivement de communiquer avec une créature humaine, quelque stupide qu'elle fût, il revint à la charge. Après nombre de tentatives inutiles, l'étranger, persistant dans son projet avec cette ténacité que donne la captivité, parvint à obtenir de son muet compagnon quelques paroles d'abord incohérentes et décousues, puis plus suivies et plus sensées. Il s'appliqua à réveiller cette intelligence qui lui parut plutôt assoupie qu'éteinte ; à force de patience et de persévérance il y réussit. Une seule chose restait vague et impossible à fixer dans les souvenirs d'André, c'était la durée de son emprisonnement. Grâce à quelques circonstances notables qu'il se rappela et qu'il indiqua à son interlocuteur, celui-ci put calculer que son malheureux compagnon était enfoncé à la Bastille depuis sept à huit ans.

Il s'établit promptement entre les deux prisonniers une confiance affectueuse que les gardiens ne cherchèrent pas à empêcher. Ceux-ci ignoraient la cause de la détention d'André : ses manières et son langage leur avaient suffisamment prouvé que ce n'était point un personnage important, et ils ne s'expliquaient la prolongation de son séjour à la Bastille qu'en supposant qu'on l'y avait ou-

blé. André rapporta naïvement à son nouvel ami les circonstances qui avaient amené son arrestation. Ce récit, fait avec un accent de simplicité et de vérité, empreint encore de la passion qui vivait indestructible au fond du cœur d'André, émut vivement l'autre prisonnier. A son tour, il raconta que, au sortir des écoles, où on ne l'avait entretenu que de l'histoire des républiques de l'antiquité, où il n'avait eu entre les mains que des écrivains passionnés pour la puissance du peuple et la liberté, frappé des contrastes que présentait la société de son temps avec les doctrines qu'on lui avait enseignées, il avait jeté toutes ses colères, toutes ses indignations, tous ses rêves dans un pamphlet qu'il avait ensuite hardiment lancé au milieu des agitations de l'époque. Le livre avait eu un succès inattendu, flatteur pour l'écrivain, mais funeste en même temps, car, si le public l'avait accueilli avec transport, l'autorité en punissait l'auteur par la Bastille. Le jeune publiciste laissait d'ailleurs dans le monde une famille et des amis dont il parlait avec tendresse et comme s'il n'en était séparé que momentanément. André alors songea à ses parents, à ses amis, qui ignoraient son sort, et, comme cette pensée l'affectait tout autrement que son compagnon, il voulut savoir la cause de l'apparente insouciance de celui-ci, et lui demanda s'il avait donc des protecteurs puissants qui dussent lui ouvrir bientôt les portes de sa prison.

— Certes, j'en ai un, répondit le jeune homme, auquel rien ne résistera quand il lui plaira de vouloir.

— Et ce protecteur, demanda André avec un triste sourire, pourrait-il tendre, sans le compromettre, son crédit jusque sur moi ?

— Sur vous et sur bien d'autres encore, sur tous ceux qui souffrent ici et dans tous les autres enclots de la tyrannie.

— Et qui donc est ce tout-puissant personnage ?

— Le peuple ! répondit le publiciste, le peuple dont la patience est lassée par la tyrannie, qui bientôt s'éveillera du sommeil où il dort encore ; le peuple dont la main invincible brisera du même coup et le trône et ces tours orgueilleuses.

André écoutait avec étonnement ce langage nouveau pour lui, cette ardente expression d'idées qui lui étaient restées jusqu'alors étrangères. Sans rougir de son ignorance, il la confessa franchement à son compagnon. Celui-ci, homme de haute intelligence, capable de mettre un esprit hardi et supérieur au service de ses doctrines, se fit une joie et un plaisir d'instruire l'ami que la prison lui avait donné. André, guidé par un lui, pénétra donc dans un monde qu'il n'avait pas même entrevu. Sectateur ardent des idées nouvelles, Antoine (c'était le nom du publiciste) les exposait avec éloquence, les défendait avec entraînement. André lui résistait par fois ; ses préjugés héréditaires le rendaient souvent rebelle aux efforts faits pour le convertir. Au temps de sa liberté, il n'avait jamais élevé sa pensée jusqu'aux problèmes politiques ; depuis qu'il était captif, il avait appris à faire taire l'espérance, à se défendre de la séduction des illusions. Avant son incarceration, il n'avait pas vu le mouvement des idées ; après, la solitude ne lui aurait pas permis d'y participer s'il l'eût connu. Cependant, l'inébranlable confiance de cet apôtre qui lui prêchait une foi nouvelle l'emportait presque toujours sur ces résistances.

Pourtant les semaines, les mois passaient : deux années s'écoulaient encore sans apporter la liberté. Antoine ne désespérait pas. Un jour, les deux amis s'entretenaient de l'avenir, faisant des projets pour le temps où ils seraient